

Nohic



Le Conseil Municipal se réunira
En séance publique

Le jeudi 22 juin 2023

A 20 heures 30

À l'Hôtel de ville — Salle du conseil municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

2023-06-00 Affaires générales- Procès-verbal de la séance N°2023-05-00 du 4 mai 2023 Adoption

2023-06-01 INTERCOMMUNALITE – Election des délégués au sein des organismes extérieurs

2023-06-02 Délibération : Transfert de la compétence optionnelle « éclairage public » au SDE 82– Investissement

2023-06-03 DELIBERATION portant sur l'extinction partielle de l'éclairage public

2023-06-04 DELIBERATION PORTANT SUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION- RESTAURATION PATRIMOINE ARCHITECTURAL

2023-06-05 DELIBERATION PORTANT SUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION-Aménagement de l'arrière de la mairie

2023-06-06 FINANCES – Budget 2023 – Décision modificative n°1 du budget principal

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Affiché le : vendredi 16 juin 2023